

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 29 avril 2015, sur la pétition du 9 avril 2014: «Pour un réaménagement complet du carrefour avenue d'Aire – chemin François-Furet».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie au Conseil administratif, en vue de l'élaboration d'un projet de réponse, la pétition P-322, dont les conclusions de la commission des pétitions ont été acceptées par le Conseil municipal.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Notre Conseil se préoccupe de la sécurité des déplacements sur l'ensemble du territoire municipal et en particulier aux abords des écoles. Le carrefour avenue d'Aire – chemin François-Furet a fait l'objet d'études en lien avec le projet d'aménagement de la voie verte, mesure inscrite au projet d'agglomération. Ces études ont démontré la possibilité de répondre aux demandes des pétitionnaires consistant à améliorer les traversées piétonnes en intervenant sur la régulation et à renforcer le confort des piétons par des élargissements de trottoirs, non seulement sur le pont du chemin de fer mais également sur d'autres angles du carrefour.

A court terme, les mesures de sécurisation suivantes sont prévues:

- amélioration de la régulation pour mieux synchroniser les deux traversées piétonnes concernées, sous maîtrise d'ouvrage du Canton. La mise en œuvre serait possible d'ici fin 2015 selon la Direction générale des transports;
- élargissement des trottoirs à l'angle du chemin François-Furet et de l'avenue d'Aire, côté nord;
- prolongement de la bande cyclable de l'avenue d'Aire en provenance de la place des Charmilles.

Ces mesures ont été étudiées de manière coordonnée avec l'autorité cantonale compétente et concertées avec l'association Actif-Trafic à l'origine de la pétition.

La procédure d'autorisation de construire est en cours. Le cas échéant, ces mesures seront compatibles avec un réaménagement plus conséquent du carrefour dans le cadre du projet de voie verte.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani